

Le 11 décembre 2007

RÉSOLUTION

PROPOSÉ PAR : *Wayne Gaudet, député de Clare*

Monsieur le Président, à une date ultérieure, je demanderai l'adoption de la résolution suivante:

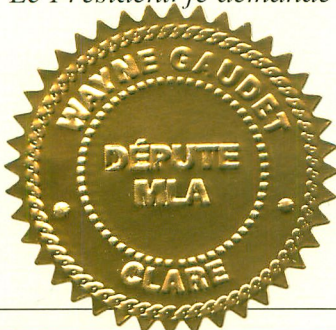
ATTENDU QUE *les Lauriers de la PME ont été présentés à Ottawa le 10 novembre en reconnaissance de l'importance des entreprises francophones à l'extérieur du Québec; et*


ATTENDU QUE *U.J. Robichaud Tim-br Mart de Meteghan Centre a reçu le Laurier de la PME de l'entreprise de service pour le service remarquable offert à sa clientèle; et*

ATTENDU QUE *Marc Robichaud, représentant la cinquième génération qui dirige cette entreprise familiale, a reconnu que ce sont les employés qui constituent la force derrière le succès;*

QU'IL SOIT RÉSOLU *que tous les membres de cette Assemblée félicitent U.J. Robichaud Tim-Br Mart d'avoir reçu ce prix et lui souhaitent un succès continu dans le cadre de son 140^e anniversaire cette année.*

M. Le Président, je demande l'adoption de cette résolution sans préavis et sans débat.




Wayne Gaudet, député de Clare